

INTERVIEW DE M. Pierre MAUROY

à "LA DEPECHE DU MIDI"

20 JUIN 85

question : Vous êtes l'homme des grandes réformes de structures. Sous votre impulsion, une oeuvre législative considérable a été accomplie. Cela dit, la France était-elle prête à tout changer en si peu de temps ?

**Pierre MAUROY :**

La France a traditionnellement, par rapport aux réformes, une attitude ambivalente. Notre discours politique est fortement marqué par la revendication du changement mais, en réalité, dans la pratique la France se révèle profondément conservatrice. Je ne prendrai qu'un seul exemple : la décentralisation. Depuis le début des années 60 tout le monde parlait de la nécessité de décentraliser. Les gouvernements du général de Gaulle, de Georges POMPIDOU et de Valéry GISCARD D'ESTAING l'avaient inscrite à leur programme. Ils ne l'ont pas fait. C'est vrai que réformer est une tâche difficile et que la décentralisation, par exemple, est une oeuvre immense. Je peux comprendre que nombreux soient ceux qui aient reculé devant l'obstacle. Nous l'avons franchi.

En France, après de longues plages d'immobilisme, au fil de notre histoire, de brusques accélérations permettent de rattraper le retard accumulé, d'effectuer les mises à jour qui s'imposent. Ces périodes foisonnantes correspondent souvent aux passages de la gauche au pouvoir. Ce sont des moments intenses et souvent brefs. Ils avaient duré jusqu'à présent un an et demi, deux ans en moyenne.

La France de 1981 à 1984 a connu une nouvelle période comparable. Je comprends que certains en soient restés un peu éberlués. Il est vrai qu'en 2 ans et demi, par exemple, nous avons adopté autant de textes de lois que pendant toute la législature précédente ! C'est vrai que tous les livres de droit doivent être révisés car la mise à jour, la modernisation, a été menée dans tous les secteurs : l'Etat avec la décentralisation, la justice, les droits des travailleurs, l'entreprise etc..

Question : Vous revendiquez hautement votre attachement à gauche. Que signifie cette fidélité à l'heure où le P.S. est gagné par le doute, tandis que le P.C. défend le monopole des revendications ?

**Pierre MAUROY**

La gauche correspond à une conception de la société, à une vision de l'avenir. Cet engagement est le mien depuis l'âge de 16 ans, pourquoi voudriez-vous que je change ? La gauche n'est forte et conquérante que rassemblée. C'est ce rassemblement que j'appelle de mes voeux. Quelle forme doit-il prendre ? Je suis persuadé qu'elle sera différente de ce que nous avons connu dans le passé. Mais ce rassemblement est une nécessité si la gauche veut demeurer majoritaire.

Je vois bien qu'entre les deux grandes organisations de gauche le temps du combat est revenu. La direction du parti communiste prend ses responsabilités. Elle les prend par rapport à son organisation, mais elle les prend aussi face à la gauche et au peuple français.

J'affirme quant à moi que la gauche n'a pas besoin de procureurs. Elle a besoin de se rassembler. Et je dis aux communistes: on ne peut avoir, pendant trois ans, été un parti de gouvernement et prétendre aujourd'hui renouer avec le mythe de je ne sais quelle révolution introuvable.

Question - Dans les moments de tensions les plus vives, vous avez été au parti socialiste un médiateur écouté. Le serez-vous, demain, entre Lionel JOSPIN et Michel ROCARD ? En d'autres termes, quel est, à votre avis, le grand enjeu du congrès de Toulouse ?

**Pierre MAUROY:**

La contribution que j'ai signée en vue du congrès de Toulouse répond à votre dernière question. La démarche que nous proposons est simple: osons montrer ce que nous sommes. Soyons à la fois la grande force de la gauche et un parti de gouvernement. Ce qui signifie qu'il nous faut proposer en permanence le rassemblement des forces populaires et confirmer notre ancrage à gauche.

L'essentiel est là. Et vous savez que je ne me suis jamais situé en termes de personnes. Pour tout dire, je souhaite même que le débat entre les socialistes ne revienne pas à faire du parti socialiste un bouc émissaire. Ce débat doit servir le parti socialiste et non l'affaiblir. Ce débat doit être un témoignage de démocratie ~~et~~, donc un signe de maturité et non le choc d'ambitions. Toulouse doit être le congrès de l'unité des socialistes. C'est dans cette voie que je veux travailler.

Question - Quelles réflexions vous inspirent les désordres de l'opposition ? Ces divergences sont-elles de simples rivalités, ou bien la droite libérale est-elle, comme tant d'autres, à la recherche d'un modèle historique ?

**Pierre MAUROY:**

Il m'apparaît que la querelle des chefs de la droite les a placés dans une contradiction totale. En effet que se passe-t-il ? D'un côté vous avez les partisans de la cohabitation : Valéry GISCARD D'ESTAING et Jacques CHIRAC. Ils disent qu'ils veulent cohabiter mais dans le même temps ils affirment que s'ils devaient gouverner en 1986 ils prendraient des mesures spectaculaires pour marquer une "rupture". En outre Jacques CHIRAC nettement et Valéry GISCARD D'ESTAING, de manière plus ambiguë, préconisent une relance économique, ce qui est condamné par Raymond BARRE. Bref, ils proposent une politique qui ne permet même pas la cohabitation entre eux !

En réalité derrière tout cela chacun voit bien que les trois hommes ne pensent pas d'abord aux élections législatives mais sont rivaux pour d'autres échéances.

Et l'exaltation du libéralisme n'est qu'un vernis destiné à camoufler leur concurrence. Je n'en veux pour preuve que l'attitude de Jacques CHIRAC qui participe à la Convention libérale après avoir déclaré que "le libéralisme n'est pas une réponse aux problèmes d'une économie moderne" !

Question - Dans la perspective des élections législatives, une éventuelle cohabitation vous paraît-elle concevable ? A cet égard, quelle lecture faites-vous de la constitution?

**Pierre MAUROY**

La Constitution répond sur un point. Sa lecture est immédiate : le Parlement ne peut mettre en cause le mandat du chef de l'Etat qui a été élu pour 7 ans. Cette règle doit être respectée en particulier par ceux qui ont largement contribué à forger les institutions. Autrement dit, le Président de la République a, sur ce point, l'initiative. La Constitution est bien entendu muette sur les accommodements politiques. Mais pour le bon usage de la démocratie, la Constitution se marie bien avec un vieil adage de bon sens qui précise que dans la vie on ne fait pas une chose et son contraire.

\*

\* \* \*

Propos recueillis par Gérard LAMOTTE.